



Paris, le 23 novembre 2006

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

ANCIEN
MINISTRE

Question écrite

M. Jean-Pierre Sueur s'étonne auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, des propos qu'il a tenus à Lyon le 23 février 2006 et qui sont retranscrits sur le site Internet de l'Union pour un Mouvement Populaire : « L'autre jour, je m'amusais, on s'amuse comme on peut, à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile, choisissez, avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur la Princesse de Clèves. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de la Princesse de Clèves... Imaginez un peu le spectacle ». Il s'étonne qu'il puisse s'« amuser » de voir des épreuves de langue et de littérature françaises inscrites au programme de concours. Il lui demande, en outre, si la lecture attentive de la description de la Cour du roi Henri II que propose Mme de La Fayette dans son ouvrage *La Princesse de Clèves* ne confère pas à ce livre une singulière actualité qui pourrait, tout au contraire, l'inciter à recommander sa lecture. Mme de La Fayette y expose, en effet, qu'il y avait dans cette Cour beaucoup d'« intérêts » et de « cabales différentes », que « toutes ces cabales avaient de l'émulation et de l'envie les unes contre les autres » et que « les intérêts de grandeur et d'élévation se trouvaient souvent joints » à d'« autres intérêts moins importants, mais qui n'étaient pas moins sensibles ». (Edition des Lettres françaises, Paris, 1980, pages 102 et 103.)

Jean-Pierre SUEUR